

BILLS DU GOUVERNEMENT—*Suite.*

- Hon. Oliver—C'est le précédent américain—5384; le Gouvernement peut user de discrétion—5384; les Etats-Unis mettent trois ans—5384.
- M. Wright—Les autres pays ne seraient pas disposés à reprendre leurs nationaux au bout de trois ans de séjour à l'étranger—5384.
- M. Monk—Ils n'ont pas perdu leur nationalité—5384.
- Art. 31—Proscrivant l'entrée des criminels—5385.
- M. Monk—Il est bien difficile d'établir la criminalité antérieure—5385; beaucoup de criminels affluent ainsi à Montréal—5385; ils devraient être tenus de fournir un casier judiciaire de leur pays d'origine—5385.
- Art. 32—Permettant au Gouverneur en conseil d'interdire par simple décret le débarquement au Canada de toute catégorie donnée d'immigrants—5385.
- Hon. Oliver—Disposition nouvelle—5385; surtout pour empêcher débarquement de bohémiens nomades—5386.
- M. Guthrie—Propose d'ajouter que les compagnies de transport devront d'abord, dans un certain délai préalable, être informées du décret—5386; amendé, adopté—5386.
- Art. 34—Déportation aux frais des compagnies—5387.
- Hon. Oliver—Au cas où un immigrant passant aux Etats-Unis par voie du Canada est ensuite renvoyé de ce pays en un point quelconque, le Canada devra payer sa déportation s'il tient à s'en débarrasser—5388.
- Art. 35—Pour déportation d'indigent aux frais des municipalités où ils sont tombés dans l'indigence—5388.
- M. Wright—C'est le fait de la politique d'immigration du Gouvernement: il n'y a pas de raison pour imposer une charge à la municipalité—5388.
- Hon. Oliver—On lui fournit le moyen de se débarrasser de sa charge—5388.
- M. R. Smith—Proteste contre la déportation de l'immigrant de bonne foi qui devient incapable de gagner sa vie—5388.
- Rayé—5388.
- M. Lennox—Un individu peut devenir criminel au Canada, nous n'avons pas le droit de le renvoyer pour cela—5389.
- M. Monk—Est en faveur de laisser la latitude au ministre—5389.
- Art. 42—Obligation pour les propriétaires d'hôtels et d'auberges d'afficher leurs prix, pas de réclamation pour pension au delà de \$5—5391.
- M. Lennox—Cet article empiète sur les droits provinciaux, c'est matière de contrat—5391; appliquez une amende—5391.
- Art. 46—Affichage des règlements d'immigration à bord des vaisseaux dans toutes les langues—5392.
- Hon. Oliver—L'article est trop général, propose de désigner les langues imposées—5392.

BILLS DU GOUVERNEMENT—*Suite.*

- Articles relatifs aux amendes—Discutés, réduits et réservés—5393 à 5399.
- Reprise de la discussion.
- Hon. Oliver—Présente amendement à l'art. 2, exceptant passagers de 2e classe et Canadiens de naissance ou naturalisés, de la qualification d'immigrant—5542.
- Adopté—5542.
- Hon. Oliver—Propose rayer art. 11 et 12 relatifs à la taxe d'immigration—5543.
- M. U. Wilson—Insiste pour le maintien de la taxe—5543.
- Art. rayé—5543.
- Différents articles modifiés conformément à discussion en comité, adopté—5547.
- Art. 13—Relatif au nombre de passagers calculé sur le tonnage, réservé—5547.
- Hon. Oliver—Est prêt à insérer que ce sera un passager par tonne nette au lieu de tonne brute—5548.
- Bill rapporté, amendements lus 1re et 2e fois—5552.
- 3e lecture proposée—5670.
- Remise sur demande de M. Monk—5670.
- Reprise de la discussion—5699.
- M. Monk—Demande des règlements rigoureux pour empêcher un immigrant malade de prendre un passage de 2e et 1re classe pour éviter l'inspection—5700; la définition des pouvoirs du médecin chargé de l'inspection devrait faire l'objet d'un règlement et non de la loi—5700; demande qu'il soit dit explicitement que le Gouverneur en conseil nommera le médecin en chef—5701; demande que la mise en libération d'un immigrant détenu soit laissée au médecin seul—5701; cas de pression politique—5701; demande que le conseil d'enquête devant décider si un immigrant peut débarquer soit composé en majorité de médecins—5702; demande qu'il n'y ait appel qu'au médecin en chef seul—5702; soumet amendement—5702.
- Hon. Oliver—Demande une motion générale—5702.
- M. Monk—Propose que l'ordre pour troisième lecture soit rayé et que la Chambre se reforme en comité général—5703.
- Adopté—5703.
- En comité général—5704.
- M. Monk—Consent à donner au ministre la révision de l'appel des décisions du conseil d'enquête laissé au médecin en chef—5704.
- M. Bergeron—Insiste pour que les immigrants soient protégés contre les exploités—5704.
- Hon. Oliver—Le département fait une enquête—5705.
- M. Bickerdike—Insiste sur les avantages d'une inspection de l'autre côté de l'océan—5705; demande si le Gouvernement a étudié le prix—5705.
- Hon. Oliver—Le Gouvernement a le pouvoir de nommer des médecins de l'autre côté—5705; les dépenses seraient énormes—5705; promet d'étudier ce que font les Etats-Unis—5706.